
MOBILITE INTERNATIONALE



Élèves, apprentis

Encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée

Le Conseil de l'Union européenne, dans le cadre de la stratégie "Éducation et formation 2020", a fixé un objectif stratégique ambitieux à la mobilité qui doit devenir "une réalité".

Une nouvelle impulsion à l'ouverture du système éducatif français au contexte européen et international a été donnée par la réforme du lycée.

Favoriser la mobilité internationale en voie professionnelle

La mobilité est une dimension essentielle d'une formation professionnelle solide. L'option mobilité expérimentée en baccalauréat professionnel depuis 2014 (7 000 candidats en 2018) est consolidée et étendue aux autres diplômes de la voie professionnelle. Par ailleurs, dans le cadre des mobilités "longues" (supérieures à 2 mois), la valorisation des compétences acquises à l'étranger est désormais possible.

Orientation et mobilité en Europe

Euroguidance : un réseau européen de centres nationaux de ressources pour l'orientation et la mobilité

- Étudier et se former en Europe : tout savoir, pays par pays
- Faire un stage en Europe : informations et sites de référence

[Consulter le site du réseau Euroguidance France](#)

"Ma voie pro en Europe" : le portail consacré à la mobilité

Un portail européen consacré à la mobilité des jeunes dans la voie professionnelle propose des informations et des conseils pour les élèves du secondaire et les étudiants souhaitant effectuer un séjour en Europe dans le cadre du volontariat, d'un stage professionnel, d'une formation ou d'un programme d'échange.

[Consulter le portail en ligne sur le site de l'ONISEP : Ma voie pro Europe](#)



Étudier, se former en Europe - Le nouveau programme Erasmus +

Erasmus + est le **programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport** dont s'est dotée l'Union Européenne **pour la période 2014-2020**.

Il **regroupe l'ensemble des programmes actuels de l'UE en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport**, notamment le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie - EFTLV (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), le programme "Jeunesse en action" et cinq programmes de coopération internationale (Erasmus Mundus, Tempus, Alfa, Edulink et le programme de coopération avec les pays industrialisés). Ce regroupement permettra aux candidats de comprendre plus aisément les différentes possibilités qui leur sont offertes. D'autres simplifications faciliteront également l'accès au programme.

[Découvrir le programme Erasmus+](#)

Faire reconnaître ses diplômes et ses compétences pour étudier à l'étranger

ENIC-NARIC France

Le centre ENIC-NARIC France est le centre français d'informations sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes.

⇒ Avec l'Allemagne

Participer aux programmes d'échanges individuels avec l'Allemagne

Le programme Voltaire

Le programme Voltaire permet à des jeunes français et allemands d'effectuer un séjour de six mois dans le pays partenaire. Les élèves de troisième et de seconde qui étudient l'allemand et possèdent un niveau satisfaisant dans cette langue sont concernés. **L'échange permet aux correspondants de résider ensemble, d'abord en Allemagne, puis en France.**

[Consulter l'espace sur le programme Voltaire sur le site de l'Ofaj](#)

Le programme Brigitte Sauzay

Le programme Brigitte Sauzay permet à des élèves français et allemands de faire un échange d'une durée de trois mois. Ces élèves découvrent le système scolaire, la vie familiale et quotidienne et la culture de l'autre pays. Ils améliorent leur connaissance de la langue du partenaire. Brigitte Sauzay est une figure emblématique de l'amitié franco-allemande. Le dépôt de la demande de subvention doit être fait au plus tard un mois avant le départ.

[Consulter l'espace sur le programme Brigitte Sauzay sur le site de l'Ofaj](#)

Trouver un job d'été dans une ville jumelée

Le programme "Job d'été / Job dans la ville jumelée" de l'OFAJ permet de faire un stage ou d'avoir un job dans une entreprise, une institution ou l'administration allemande.

[Consulter l'espace sur les jobs d'été dans une ville jumelée sur le site de l'Ofaj](#)

Participer au programme d'échanges franco-allemands en formation professionnelle

Une convention liée à l'organisation d'échanges de jeunes et d'adultes en formation professionnelle initiale et continue existe entre la France et l'Allemagne depuis 1980. Elle a pour objectifs de :

- permettre aux participants de suivre une partie de leur formation dans l'autre pays
- les faire bénéficier des modes de formation spécifiques à chaque pays par un séjour de durée suffisante
- faire découvrir aux participants la vie professionnelle et socio-culturelle du pays partenaire
- créer des liens entre stagiaires français et allemands et entre les organismes partenaires
- rapprocher des jeunes et des adultes des deux pays
- promouvoir la mobilité des jeunes et des adultes

[Consulter le site de ProTandem \(Agence franco-allemande pour les échanges dans l'enseignement et la formation professionnels\)](#)



⇒ Avec le Royaume Uni

Les programmes Lefèvre et Charles de Gaulle

Dans le cadre de la coopération franco-britannique, un programme de bourses est lancé pour l'ensemble des académies et tous les pays du Royaume-Uni pour une durée de cinq ans. Il s'agit d'accompagner les partenariats scolaires déjà existants en finançant la mobilité de classe et les mobilités individuelles d'élèves.

Les bourses Charles de Gaulle proposent une bourse de 5 000 £ par établissement partenaire pour développer les compétences et l'employabilité de jeunes âgés de 17 à 19 ans dans le cadre d'un partenariat franco-britannique impliquant une mobilité des élèves.

Le programme Lefèvre permet aux établissements scolaires français et britanniques de financer des projets de mobilités réciproques et un travail collaboratif tout au long de l'année, grâce à une bourse de £5000 par établissement partenaire

[Le programme franco-britannique de bourses Lefèvre et Charles de Gaulle sur Eduscol](#)

Faire des études avant ou après le bac au Royaume-Uni

[Consulter le site du British Council France](#)



⇒ Avec l'Espagne

Trouver un stage en Espagne

[Consulter le site Ciceron en espagnol](#)



Écoles et établissements

Partenariats scolaires

Programme de mobilité franco-suédois "Éducation européenne - Une année en France"

Créé en 1988, ce programme permet à des **élèves suédois de première ou de terminale** d'effectuer **une année scolaire à titre individuel dans un lycée français**. Pour l'année scolaire 2018-2019, une vingtaine d'élèves suédois devraient être retenus. La procédure de sélection des établissements français désirant accueillir un élève suédois commence dès novembre 2017.

[Programme de mobilité franco-suédois Éducation européenne – Une année en France : appel à candidature 2018-2019](#)

note de service n° 2018-126 du 2 octobre 2018

Effectuer un séjour à l'étranger dans le cadre d'un partenariat entre établissements

Comenius, de la maternelle au lycée

Comenius permet aux collégiens et lycéens, qui ont au moins 14 ans, d'effectuer un **séjour de trois à dix mois dans un établissement et dans une famille d'accueil à l'étranger**. Leur établissement scolaire doit participer à un partenariat scolaire Comenius.

[Comenius sur le site jeunes.gouv](#)

Monter un projet d'échange à distance en Europe

eTwinning est une opération de jumelage électronique entre écoles, collèges et lycées européens. Le site consacré à l'opération présente les documents et informations nécessaires à la création d'un jumelage et à l'utilisation d'une plateforme d'échanges sécurisée.

www.etwinning.fr

Trouver un établissement partenaire dans le monde entier

Schools on line (en anglais)

Donner une dimension internationale à l'éducation : trouver un partenaire, projets, programmes, etc. schoolsonline.britishcouncil.org (en anglais)

⇒ Avec l'Allemagne

Office franco-allemand pour la jeunesse

- Trouver facilement un établissement partenaire en Allemagne, dans l'enseignement élémentaire comme dans le secondaire
- Mener un échange de classes à l'école élémentaire
- S'ouvrir au trinational (avec l'Europe centrale, orientale, du sud-est et du pourtour méditerranéen)

www.ofaj.org

⇒ Avec le Royaume-Uni

British council

Étudier au Royaume-Uni, passer des examens britanniques en France, etc.

[Etudier au Royaume-Uni](#)

[Bénéficier d'une bourse de mobilité pour sa classe](#)

Autres organismes qui favorisent la mobilité internationale des élèves

Agence Europe éducation formation France

L'Europe de l'éducation et de la formation professionnelle tout au long de la vie : Comenius, Erasmus, etc.

www.europe-education-formation.fr

British Council France

Le British Council France a pour mission le développement des relations culturelles et l'enseignement de l'anglais partout dans le monde. Il met en œuvre l'accord de coopération éducative entre la France et le Royaume-Uni

[British Council France](#)

Office franco-allemand pour la Jeunesse

Encourager les relations entre les jeunes des deux pays, renforcer leur compréhension, faire évoluer les représentations du pays voisin.

www.ofaj.org

Sites à consulter

France Éducation international

Expertise, formation, évaluation et réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation

www.ciep.fr

Commission européenne

Éducation et formation : au niveau européen, les politiciens ont reconnu le caractère essentiel de l'éducation et de la formation pour le développement la société de la connaissance et de l'économie actuelles.

[Cadre stratégique pour l'éducation et la formation](#)

L'ouverture internationale sur Éduscol

Échanges à distance, partenariats scolaires et mobilités, liste des programmes de mobilité des élèves, etc.

[Consulter l'espace sur l'ouverture internationale](#)

Découvrir le monde

Ce site regroupe un grand nombre de propositions, de pistes voire de missions temporaires pilotées par les acteurs du soutien à la mobilité européenne et internationale des jeunes, afin de leur permettre de vivre l'expérience de leur choix à l'étranger.

[Découvrir le monde](#)

Textes de référence

Encadrement de la mobilité européenne et internationale au collège et au lycée
Circulaire n°2011-116 du 3 août 2011

[Modalités d'organisation des sorties et voyages scolaires au collège et au lycée](#)
Circulaire n°2011-117 du 3 août 2011



Qu'est-ce que le programme

Erasmus ?

Le programme Erasmus consiste en un échange d'étudiants entre les différents pays ayant signé l'accord. Cela comprend les 25 pays européens, ainsi que l'Islande, la Suisse, le Liechtenstein la Norvège, la Bulgarie, la Turquie et la Roumanie.

La France est un des pays accueillant le plus d'étudiants étrangers après l'Espagne, et devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Cela permet donc à un nombre important d'étudiants français de partir à leur tour. En 2009, environ 25 000 étudiants français sont partis dans l'un des 33 pays proposés. Les étudiants partent étudier en moyenne 6,5 mois à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus. Les études commerciales, les langues et les sciences sociales restent les matières préférées des étudiants.

Qui peut participer au programme Erasmus ?

Toutes les universités délivrant un diplôme reconnu par l'état doivent pouvoir proposer le programme Erasmus, à cela s'ajoutent les établissements privés agréés par l'Etat. Pour qu'un étudiant puisse partir, il doit avoir terminé sa première année d'études universitaires et être citoyen de l'Union Européenne (la nationalité française vous l'accorde automatiquement).

Les étudiants de DUT et de BTS n'ont pas accès à Erasmus directement après leur diplôme, car ils ne sont pas dans une formation universitaire à proprement parlé. Cependant les IUT et les lycées peuvent développer des partenariats avec des universités étrangères en dehors du programme Erasmus, il faut donc vous renseigner dans votre établissement.

Si pour une raison ou pour une autre, vous ne pouvez pas partir via le programme Erasmus, il existe de nombreuses autres manières de s'inscrire à l'étranger par soi-même, et vous pourrez sans problème partir étudier à l'étranger. **Tout ce qu'il vous faut savoir est sur le site !**

Quelles sont les démarches administratives pour le programme ?

Afin de pouvoir partir via Erasmus, **il faut obligatoirement vous adresser au responsable des relations internationales de votre établissement.**

Les documents demandés lors de votre inscription au programme Erasmus sont les suivants :

- Lettre de motivation Erasmus
- Lettre pour demande de bourse
- Lettre de recommandation de 2 professeurs

Le programme est sélectif, étant donné que chaque pays a un quota définit d'étudiants pouvant s'y rendre, et que chaque université ne peut en envoyer qu'un nombre limité. Ainsi, les meilleurs étudiants pourront choisir leur destination d'études, tandis que les moins bons devront viser des pays moins demandés. Les places étant limitées, une partie des élèves ne pourra pas partir. Mais heureusement, si vous n'êtes pas sélectionné pour le programme ou pour le pays demandé, **rien ne vous empêche de vous inscrire par vous-même aux universités, et de multiplier vos chances de réussite.**

Quelle est la durée de mon séjour à l'étranger ?

Vous pouvez partir **au choix un semestre qui correspond théoriquement à 6 mois, ou bien une année complète.** Il est clair que pour obtenir un bon niveau

en langue, partir un an est indispensable, d'autant plus qu'une année universitaire dans la plupart des pays ne dure pas plus de 9 mois, auxquelles il faut soustraire les vacances si vous rentrez en France.

Sur un semestre, la période de temps effective sur place est donc très faible, avec seulement 4 mois, de mi-septembre à mi-janvier la plupart du temps. A moins de rester sur place après, c'est un laps de temps bien trop court pour s'immerger et apprendre la langue correctement, bien que les progrès effectués resteront importants.

Quelles sont les aides proposées dans le cadre d'Erasmus ?

Les différentes aides proposées et leur condition d'obtention :

- La bourse communautaire ERASMUS est une aide incitative réservée aux étudiants ERASMUS. L'attribution n'est pas automatique et dépend de l'équilibre à assurer entre les pays et les différentes filières d'études, ainsi que de

l'enveloppe financière attribuée à la France. La demande de cette bourse doit être effectuée auprès de votre établissement.

- Un complément Erasmus et/ou, une "bourse de mobilité" réservée aux étudiants boursiers peut être demandée à votre université. Ces 2 aides sont financées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Des aides existent aussi au niveau des collectivités territoriales, en particulier votre Conseil régional et même votre Conseil général.

Dans tous les cas, un étudiant français qui poursuit ses études dans un des pays du Conseil de l'Europe conserve le bénéfice de la bourse d'enseignement supérieur qui lui est attribuée en France, sur le fondement de critères sociaux.

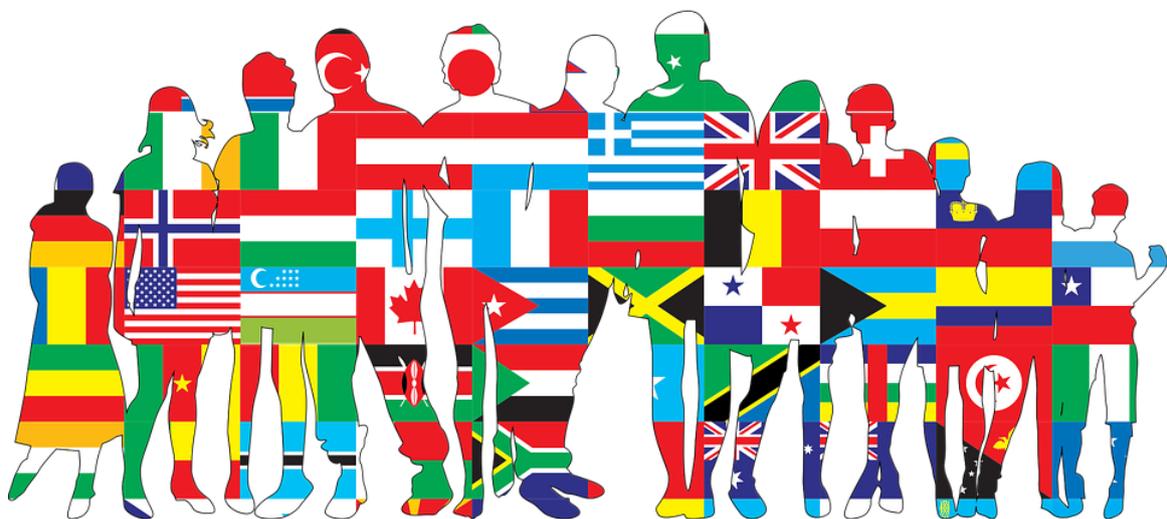
Si vous recherchez des informations complémentaires, rendez-vous sur l'article "**Poursuite d'études à l'étranger**" de notre partenaire **E-orientations**.



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les aides à la mobilité
internationale

Aides aux étudiants partant
à l'étranger



Études dans les pays du Conseil de l'Europe

Les étudiants français ou originaires de l'Union Européenne désireux de suivre des études supérieures dans un pays membre du Conseil de l'Europe peuvent percevoir une **bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France** pour la préparation d'un diplôme national étranger. Ils doivent pour cela être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur officiellement reconnu par cet Etat pour suivre, à temps plein, durant une année universitaire ou deux semestres suivant les pays, des études supérieures menant à un diplôme national. **Les études suivies à l'étranger doivent correspondre à des études qui en France relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.**

Qu'est-ce que l'aide à la mobilité internationale ?

Cette aide est destinée à soutenir la mobilité internationale des étudiant qui souhaitent suivre une formation supérieure à l'étranger **dans le cadre d'un programme d'échanges ou effectuer un stage international**. Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de leur cursus d'études.

Elle se présente sous la forme d'une aide complémentaire à la bourse sur critères sociaux, pour les étudiants qui en sont bénéficiaires. **La mensualité s'élève à 400 euros pour 2020-2021**. La durée du séjour aidé de l'étudiant à l'étranger ne peut être inférieure à deux mois ni supérieure à neuf mois consécutifs.

Les bénéficiaires de cette aide, qui fait l'objet d'un contingent annuel, **sont sélectionnés par l'établissement d'enseignement supérieur dont ils dépendent**.

Conditions pour bénéficier de l'aide à la mobilité internationale

Tous les détails dans le bulletin officiel n°25 du 18 juin 2020 :

[Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur](#)

Montant de l'aide 2020-2021

[Arrêté du 22 juillet 2020 paru au JO du 30 juillet 2020](#)

La bourse ERASMUS PLUS

- C'est le **programme européen dans le domaine de l'éducation, de la formation tout au long de la vie, de la jeunesse et du sport** pour la période 2014-2020.
- **Il fusionne l'ensemble des programmes existants** en matière d'éducation et de formation, ainsi que le programme "Jeunesse en action", et, pour la première fois, il ajoute le sport dans un programme européen.
- Un nouveau mécanisme expérimental permettra aux étudiants en master d'obtenir **des prêts à des conditions favorables** pour étudier dans un autre pays.

[Portail Erasmus+](#)



VOIE PRO PARTEZ VOUS FORMER À L'ÉTRANGER !



POUR QUI ? Tous les lycéens et apprentis de la voie professionnelle.

QUAND ? À n'importe quel moment du cursus.

COMBIEN DE TEMPS ? De 15 jours à un an, les séjours sont modulables en fonction du diplôme préparé et du projet de chacun.

OÙ ? En entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle à l'étranger.

POURQUOI ?

- **Acquérir** une expérience personnelle et gagner en autonomie
- **Enrichir** sa connaissance du métier
- **Découvrir** d'autres usages et savoir-faire
- **Améliorer** sa pratique d'une langue étrangère
- **Favoriser** son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études



4 POINTS FORTS



PAS DE TEMPS PERDU
Vous avez la **possibilité d'être évalué à l'étranger** lors de séjours longs, vous n'avez donc pas à repousser le passage du diplôme.

Une expérience à valoriser sur Parcoursup



DES POINTS BONUS
Avec l'épreuve facultative de mobilité, vous pouvez obtenir **des points supplémentaires pour l'obtention du diplôme** du CAP, du bac pro, du brevet des métiers d'art et du brevet professionnel.

Une attestation MobilitéPro à mentionner sur votre CV



DES AIDES FINANCIÈRES EN AUGMENTATION
Vous pouvez demander des **bourses pour les mobilités internationales**. Le budget d'**Erasmus+** va être doublé pour la période 2021-2027.

Pour demander une bourse, rendez-vous sur decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr



UN LARGE CHOIX DE PAYS
Vous pouvez choisir de découvrir **un pays de l'Union européenne ou n'importe quel autre pays du monde**, sous réserve d'une convention avec votre établissement.

Renseignez-vous auprès de votre établissement

NOUVEAU LYCÉE PROFESSIONNEL

UNE NOUVELLE VOIE VERS L'EXCELLENCE QUI VALORISE TOUS LES TALENTS

MOBILITÉ INTERNATIONALE



**Formation
Capforma**

